



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-110088>

Département(s) de publication : 60

Annonce n° 25-110088

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes du Clermontois

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24600037600078

Ville : Clermont

Code postal : 60600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_5WCehBXp5n

Identifiant interne de la consultation : 2025-10

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Anne Porquez

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Les déclarations du candidat DC1 et DC2 (documents téléchargeables sur le site du Ministère de l'Économie) ou déclarations équivalentes ; -Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. -Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat si le signataire n'est pas le représentant légal de la société. -Déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R. 2143-3 et qu'il est en règle au regard des articles L.1512-1 à L.1512-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Liste de références des principales prestations ou travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années. -Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite de travaux de même nature que celle du contrat. -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des marchés de même nature. -Les qualifications professionnelles correspondant à l'objet du marché et/ou les attestations de capacité émanant de maîtres d'ouvrages -

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : - Valeur technique de l'offre appréciée notamment à travers le mémoire technique demandé aux candidats (40 %) - Prix (60 %)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction d'un centre de santé à Clermont (60)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45215100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet d'attribuer les marchés de travaux pour la construction d'un Centre de Santé à Clermont (60). Les travaux font l'objet d'une décomposition en 11 lots séparés

Lieu principal d'exécution du marché : 60600

Durée du marché (en mois) : 13

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45234116

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot** : Lot n°2 : Gros-oeuvre - carrelage

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262311

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot** : Lot n°3 : Espaces verts

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112700

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot** : Lot n°4 : Couverture- étanchéité

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45261420

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot** : Lot n°5 : Photovoltaïque

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311200

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot : Lot n°6 : Menuiseries extérieures - Serrurerie**

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44316500

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot : Lot n°7 : Menuiseries intérieures**

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421150

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot : Lot n°8 : Cloisons - Doublages - Faux-Plafonds**

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421146

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot : Lot n°9 : Peinture - Sols souples**

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot : Lot n°10 : Electricité**

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311200

Lieu d'exécution du lot : Clermont

- **Description du lot : Lot n°11 : Chauffage -Ventilation - Plomberie**

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000

Lieu d'exécution du lot : Clermont

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La consultation fait l'objet d'une visite obligatoire, pour les candidats aux lots n° 01, 02 et 03 qui se déroulera : le 09/10/25 de 11h00 à 12h00 ; le 14/10/25 de 14h00 à 15h00 ; le 16 /10/25 de 14h00 à 15h00. Modalités pratiques dans le règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : La présentation de variantes à l'initiative des candidats est autorisée, dans la limite de 2 variantes par offre. En cas d'offre variante regroupant plusieurs propositions de modifications du descriptif, le rejet de la moindre modification entraînera le rejet de la variante. Le descriptif comporte des prestations supplémentaires éventuelles : - PSE N°1 : barrière levante (lot 1) - PSE N°2 : bassin d'infiltration sous voirie (lots 1 & 3) - PSE N°3 : bétons préfabriqués (lot 2) Le chiffrage de chaque PSE est obligatoire pour les lot(s) concerné(s). Des clauses d'insertion sociales (CIAE) sont prévues pour tous les lots à l'exception des lots 3 et 5. **CLAUSES D'INSERTION :** une clause obligatoire d'insertion des publics éloignés de l'emploi. L'engagement d'insertion est à réaliser selon les modalités détaillées à l'article 10.6 de l'acte d'engagement valant CCAP. **LES CANDIDATS NE SONT PAS AUTORISÉS À FORMULER DANS LEUR OFFRE DES RESERVES SUR LA CLAUSE OBLIGATOIRE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE. UNE OFFRE QUI NE SATISFERAIT PAS À CETTE CONDITION D'EXÉCUTION SERA REJETÉE AU MOTIF DU NON-RESPECT DU CAHIER DES CHARGES.** Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité consultatif de

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/10/2025